



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/11/2023

Reçu en préfecture le 27/11/2023

Publié le



ID : 085-218501138-20231122-DEL231167-DE

Séance du : 22 novembre 2023

Numéro de la délibération : DEL/NN/23/11/167

Date Convocation
14/11/2023

Date Affichage
14/10/2023

Nombre de Conseillers

- en exercice **27**
- présents **18**
- procurations **06**
- absents **03**

Le Vingt Deux Novembre Deux Mille Vingt Trois à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.

PRESENTS 18 : Carole CHARUAU, Anne-Claude CABILIC, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX, Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Jean-Marie CAMBRELENG, Alice MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD et Benoît GABORIT

PROCURATIONS 6 : Emmanuel MAILLARD, Didier MARTIN, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU et Line CHARUAU qui ont donné respectivement procuration à Anne-Claude CABILIC, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Rémy BONNIN, Judith LE RALLE, Patrice BERNARD et Benoît GABORIT

ABSENTS 3 : Didier Gustave MARTIN, Stéphane GILOT et Jérôme GEAY

SECRETAIRE : Rémy BONNIN

167-CHAMBRE FUNERAIRE : REVALORISATION DES TARIFS 2024

Rapporteur : Michel BRUNEAU

La gestion de la chambre funéraire fait l'objet d'une délégation de service public notifiée à l'entreprise de SARL ETS ISLAIS MARTIN le 31 juillet 2019.

Les tarifs appliqués pour l'utilisation des installations techniques et services associés mis en place dans le cadre de la Délégation de Service Public ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2019.

Le contrat de Délégation de Service Public prévoit :

Les parties conviennent de faire varier chaque année, avec effet au premier janvier de chaque année, les tarifs de redevance d'occupation des locaux figurant à l'article 13 de la Convention de DSP, par application de l'indice du coût à la Consommation en prenant comme base l'indice au 1^{er} janvier de l'année N-1. Considérant la date de prise d'effet de celle-ci, la première révision a eu lieu le 1^{er} janvier 2020.

Les tarifs des installations techniques sont donc systématiquement révisés au 1^{er} janvier de chaque année en fonction de l'indice retenu lors de la conclusion du contrat initial.

Installations techniques

Désignation	Tarifs 2023		Tarifs 2024		% augmentation
	HT	TTC	HT	TTC	
Redevance d'utilisation de la salle de préparation seule, par utilisation	152,99 €	183,59 €	162,34 €	194,81 €	6,12%
Redevance d'utilisation des installations techniques réfrigérées	13,76 €	16,51 €	14,60 €	17,52 €	6,12%
Redevance d'utilisation des salons par jour et par personne	100,55 €	120,66 €	106,70 €	128,04 €	6,12%
Redevance d'utilisation des salons par jour et par personne Dimanche et jours fériés	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

Redevance fixe d'occupation des locaux versée par le délégataire à la commune pour l'année

Redevance fixe d'occupation des locaux (Complétée en fin d'année en fonction des redevances perçues pour les installations techniques)	Tarifs 2023		Tarifs 2024	
	HT	TTC	HT	TTC
	9 302,78€	11 163,34 €	9 302,78€	11 163,34 €

Le délégataire nous informe qu'il souhaite réviser les tarifs HT des services associés pour l'année 2024. Par conséquent, il convient de faire valider ces modifications tarifaires par le conseil municipal

Services du délégataire	Tarifs 2023		Tarifs 2024		% augmentation
	HT	TTC	HT	TTC	
Admission chambre funéraire	86,06 €	103,27 €	89,41 €	107,29 €	3,90%
Frais de gestion et de nettoyage par décès : jour semaine	174,54 €	209,45 €	181,34 €	217,61 €	3,90%
Frais de gestion et de nettoyage pour nuit (21/6h), dimanche et jours fériés	194,61 €	233,53 €	202,19 €	242,63 €	3,90%
Matériel de présentation	Tarif supprimé				
Toilette jour	267,05 €	320,46 €	277,46 €	332,95 €	3,90%
Toilette nuit	285,56 €	342,67 €	296,69 €	356,03 €	3,90%
Assistance et mise en bière	280,19 €	336,23 €	291,12 €	349,34 €	3,90%
Soins de conservation du corps	452,22 €	542,22 €	460,88 €	553,06 €	2,00%

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés :

VOTANTS : 24 Abstention : 1 : Patrice BERNARD **Contres 2** : Marie-Thérèse LEROY et Line CHARUAU **POUR : 21**

♦ **APPROUVE** les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dépôts des matières de vidange à la station d'épuration (prix au m³)

		2023 (HT)	2024 (HT)	% d'augmentation
Pour tout type de fosse sans distinction (toutes eaux, septiques, étanches y compris à chasse d'eau..)	Part commune	22,879 €	24,116€	5,41%
	Part délégataire	18,681 €	18,694€	0,07%
	Total	41,56 €	42,81€	3 %

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

La maire,

Carole CHARUAU,

